

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 février 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

AMENDEMENT

N ° 18335

présenté par

M. Maillot et les membres du groupe de la Gauche démocrate et républicaine - NUPES

ARTICLE 7

Compléter cet article par l'alinéa suivant :

« XXVI. – Le présent article ne s'applique pas aux maraîchers, ni aux jardiniers, ni aux viticulteurs. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à exclure du champ d'application de ce projet de loi, que nous rejetons dans son intégralité, les maraîchers, jardiniers, viticulteurs.